



Etaient présents les conseillers suivants :

VIOULAC A. BALITRAND M. BIAU JM. CALY M. DODINET E. FAYET N. LAFON W.
LAURIOL N. LEMONTZIS A. LOMBARD V. VAYSSADE C.

Absents excusés : BERGONNIER P. MEILLET MN. SCHMIT A. VAYSSIE L.

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- BILAN DE LA SAISON ESTIVALE :

Peu de touristes cet été au village et au camping. Si cela semble être le cas pour tous les campings du secteur, la municipalité se remet en question quant à la bonne communication et la visibilité de notre camping sur les différents sites concernés.

Toutefois, les retours des campeurs qui viennent pour la première fois sont positifs et ils sont unanimes pour nous dire qu'il est joli et bien entretenu.

La partie location a bien fonctionné et la municipalité envisage de positionner deux mobil-homes supplémentaires sur la partie haute. Les tarifs ont également été discutés.

Le manque de restauration sur le village reste un problème récurrent pour attirer les vacanciers qui sont en recherche d'un minimum de services sur place.

- TRAVAUX EN COURS :

Médiathèque : le chantier a été au ralenti durant le mois d'août pour cause de congés. En juillet néanmoins les travaux ont bien avancé avec notamment la réalisation du placo-plâtre, des menuiseries intérieures, etc...

Une réunion s'est tenue concernant le sinistre du mur soutenant le préau de l'école. Toutes les parties étaient représentées, soit par l'intéressé lui-même, soit par un expert délégué. Le but de cette réunion était de déterminer les responsabilités de chacun et à l'issue de cette entrevue un compromis semble trouvé et accepté par chacun avec les quotes-parts suivantes :

L'entreprise de maçonnerie prendra 65 % du montant des travaux qui s'élève à 120 000 euros ; l'architecte : 5 % ; le bureau d'études : 25 % et le bureau de contrôle : 5 %.

L'assurance du maçon a d'ores et déjà versé à la commune la somme de 16 484.20 euros afin de commencer les travaux de réparation au plus vite (décaissement, mise en sécurité, micro-pieux).

Enfouissement des réseaux à Estables : les travaux sont pratiquement terminés ; en septembre aura lieu la pose des lampes et la reprise des enduits de tranchées.

P.L.U.I. : une réunion a eu lieu le 12 juillet dernier à laquelle participaient plusieurs élus de la commune, ainsi que la communauté de communes et l'Oc'Téha.

Les enjeux de cet entretien étaient de collecter les ambitions du territoire, à courts/moyens/ longs termes ; confronter le regard technique du groupement d'études et la connaissance fine des élus ; faisant suite à une analyse des données statistiques (démographie et habitat), à une journée de rencontre avec les acteurs de l'habitat, à l'enquête agricole menée par la Chambre d'Agriculture, à l'enquête de terrain menée par le bureau d'études OC'TEHA et à l'analyse des questionnaires complétés par les communes.

- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

M.A.M. : au cours de l'été nous avons appris que Madame Laura RACHAS, assistante maternelle quittait la MAM de Saint-Laurent d'Olt. Une solution de remplacement doit rapidement être trouvée afin de ne fragiliser cette structure.

Ressources en eau : La commune n'a pas eu à souffrir d'un manque d'eau sauf pour le hameau de LALO qui a dû être approvisionné par citerne à deux reprises.

Comme déjà évoqué antérieurement, il y a urgence à trouver des solutions pour y acheminer de l'eau potable.

Vente de terrains : deux parcelles de terrain sont sur le point d'être vendues au lotissement « les Serres ».

La commune a reçu une **subvention de la DRAC** d'un montant de 3 100 euros pour l'achat de livres et CD en vue de l'équipement de la future médiathèque.

Madame Virginie TOURNIER a été recrutée pour assurer le poste de bibliothécaire à mi-temps. De ce fait, les horaires d'ouverture sont modifiés de la façon suivante : le mercredi de 15 heures à 18 heures, le samedi, de 9 heures à 12 heures 30 et le dimanche de 10 heures à 12 heures. Un créneau dédié aux scolaires seulement est rajouté le mardi.

La séance est levée à 23 heures 15.

Prochain conseil le 5 octobre 2022